

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mardi 6 avril 2021 à 14h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 1^{er} février 2021, en distanciel, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART Denis PASCO Emilie SAUNIER Fabien KNITTEL Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER Stéphanie ROUHIER Laurent BARATO Sylvie MAREY Patrick CHATOT Enya MATIAS, procuration à F.Knittel Louise BESANCON	Brice POIRSON Jude ANSELMET	
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET Laurence RICQ, vice-présidente UFC Olivier JOUFFROY	Catherine TIRVAUDEY	Claire DUPOUET
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Mahdi TAMENE Séverine VANAUTRYVE Julien ROCHE	Augustin GUILLOT	Nadine VIESTE
Représentants des Collectivités Territoriales : Eric KOEBERLE		Virginie CHAVEY
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, directrice Inspé de Bourgogne Deniz GYGER-GASPOZ, procuration à F.Bévalot		
Personnes invitées : Jean-François CHANET, Recteur de l'académie Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction	Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études	

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 14 h 00 et remercie les membres présents et connectés.

Françoise Bévalot :

- annonce la participation de Monsieur le Recteur et précise que Madame la Présidente de l'Université est représentée par Laurence Ricq, vice-président à la formation.
- rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Approbation des CR du conseil du 25 novembre 2020 et du 1^{er} février 2021
- 2 - Validation des maquettes 2021 de la mention de master MEEF 1^{er} degré et des parcours des masters MEEF 2nd degré et MEEF encadrement éducatif
- 3 - Campagne d'Emploi
 - 3.1 Campagne ATER 2021
 - 3.2 Campagne d'emploi 2022
- 4 - Bilan financier
- 5 - Délibération pour effectuer les conseils de gestion à distance
- 6 - Point sur la restauration
- 7 - Questions diverses (à proposer à N. Roggy avant le 1^{er} avril 2021)

1) Approbation du compte-rendu du 25 novembre 2020 et du 1^{er} février 2021

A la suite de l'intervention de Laurent Barato, il est acté que les réunions du Conseil seront fixées prioritairement un mercredi. Il est précisé qu'il n'y a pas obligation d'indiquer sur la convocation les points d'ordre du jour donnant lieu à vote, d'autant plus que le conseil peut décider en réunion de soumettre un point au vote de l'assemblée. L'envoi d'une procuration en cas d'indisponibilité permet à chaque conseiller de s'exprimer sur chacun des points de l'ordre du jour.

Ces deux comptes-rendus sont approuvés à 18 voix pour et 4 abstentions.

2) Validation des maquettes 2021 de la mention de master MEEF 1^{er} degré et des parcours des masters MEEF 2nd degré et MEEF encadrement éducatif

Frédéric Muyard rappelle le contexte dans lequel s'est déroulé le travail pour construire une nouvelle offre de formation, et plus spécifiquement les conditions d'élaboration des maquettes. Il remercie les personnels, et plus particulièrement Nathalie Aubel et Nathalie Villemagne, pour leur mobilisation.

Emilie Saunier et Fabien Knittel font lecture d'une motion signée par la majorité des responsables de parcours texte joint à ce PV.

Monsieur le Recteur remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur ce dossier, dans des conditions difficiles, rappelle que cette réforme contribue au rapprochement, souhaité et souhaitable, entre les deux instituts de la région Bourgogne/Franche-Comté favorisant ainsi l'élaboration d'une offre de formation de qualité et recommande de ne pas interrompre ce processus.

Laurence Ricq, présidente de la CFVU précise que la CFVU se prononcera sur les maquettes et non sur la réforme.

Françoise Bévalot informe le conseil que la structure des maquettes a été validée par le conseil d'administration de l'université.

Du débat qui suit, il ressort :

- Une inquiétude face aux quatre statuts différents des étudiants, qui pourront être, soit fonctionnaires-stagiaires, soit contractuels, soit stagiaires en pratique accompagnée éducation nationale ou hors éducation nationale.
- Une préoccupation sur le rôle et les missions des PEMF :
 - leur intervention à hauteur de 33% du cursus, pourrait faire évoluer la nature de cette intervention qui ne se résumerait plus à un accompagnement de stagiaires à l'entrée dans le métier et à la préparation au concours, mais les engageraient plus dans la formation disciplinaire pour laquelle ils ne se sentent pas légitimes.
 - La décision de passer, en cas de co-intervention, d'une rémunération des deux intervenants à une demi-rémunération pour chacun.
- L'attente de réponses claires aux préoccupations des PEMF avant de prendre leur décision sur le renouvellement de leur mission.

Françoise Bévalot recommande que la direction porte attention à ces inquiétudes et se rapproche des services académiques pour suivre les évolutions.

Elsa Lang Ripert, se veut optimiste en pensant que la situation n'est pas figée que des améliorations ou évolutions sont possibles.

Frédéric Muyard rappelle que la participation de personnels de terrain à hauteur 33 %, est un objectif à atteindre et veillera à ce que la mise en œuvre de cette disposition se fasse de manière progressive en concertation avec les services académiques. Quant à la charge de travail des étudiants prévue pour la 2^{ème} année de master, il propose que la soutenance de mémoire soit avancée en début d'année et de libérer les étudiants 15 jours avant la période d'examen.

Monsieur le Recteur précise que les deux ministères ont été contactés sur la difficulté à atteindre le taux de 33 % de professionnels de terrain et s'engage à ce que cet objectif soit atteint dans le temps et de façon respectueuse des personnels.

Denis Pasco soulève trois points de vigilance dans la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation :

- le risque d'émettement s'il n'y a pas de concertation entre les enseignants,
- la nécessité d'une réelle innovation dans la formation en essayant de limiter les cours magistraux,
- le type du rapport au savoirs que l'on souhaite construire chez les futurs enseignants à travers cette maquette.

Séverine Vanautryve, exprime sa satisfaction de voir valorisée la possibilité d'exercer en formation professionnelle et tient à rappeler que les formations professionnelles sont en augmentation régulière et offrent 1 300 postes aux concours, ce qui est loin d'être négligeable.

Françoise Bevalot met au vote l'ensemble des maquettes. *A la demande des représentants des enseignants-chercheurs ce vote est organisé « à bulletin secret »*

Ces nouvelles maquettes sont validées par : 12 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.

3.1) Campagne d'Emploi - Campagne ATER 2021

4 postes d'ATER sont en reconduction :

- ATER en sciences de la terre
- ATER en didactique des sciences
- ATER en didactique des langues – Anglais
- ATER en EPS

1 poste d'ATER suite à un départ en retraite :

- ATER en philosophie de l'éducation

Ces demandes sont en cours, le classement des candidats se déroulera entre le 10 et 21 mai 2021, pour une position des candidats en juin.

3.2) Campagne d'Emploi des enseignants et enseignants-chercheurs- Campagne d'emploi 2022

Françoise Bévalot informe le conseil que cette campagne porte sur 9 supports disponibles soulignant que cette situation est exceptionnelle, une chance à saisir pour travailler à une réelle campagne d'emplois :

- 3 postes d'enseignants chercheurs : 1 PU et 2 MCF (dont 1 poste en disponibilité et 2 postes gelés)
- 6 postes d'enseignants du second degré : 2 PRAG et 2 PRCE

Rappelle le cadre fixé par l'Université : seuls les supports réellement vacants peuvent être pris en compte, aucune création de poste ne sera réalisée et la masse salariale doit rester constante.

Et présente une proposition guidée par les grands axes stratégiques, arrêtés par le conseil le 1^{er} février :

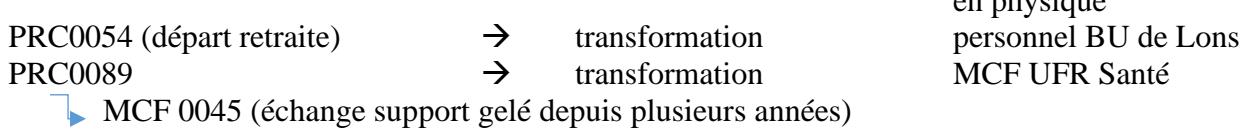
- Un véritable adossement recherche de la formation et pour cela renforcer qualitativement et quantitativement la FR-Educ et tirer tous les enseignements des résultats à l'appel à projet de la « Maison Universitaire de l'Education ».ce n'est pas le titre de l'appel à projets sur les territoires d'innovation pédagogique
- Inscription de l'Inspé dans les grands projets de l'Université, plus particulièrement celui de la MUE (Maison Universitaire de l'Éducation), porté à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté,
- Renforcement du continuum de formation, et de la pluridisciplinarité,
tout en veillant à la prise en compte de l'encadrement des stages, des mémoires et des dossiers de recherche.

Denis Pasco, apporte sa vision de directeur de la FR-Educ sur une recherche conduite en partenariat avec les praticiens qui contribue ainsi à réduire l'écart entre le « savoir » et le « faire » et précise que ce véritable travail de collaboration est un enjeu à inscrire dans les fiches de poste.

Remarque : L'attention du conseil est attirée sur la publication d'un emploi mis au recrutement lors de la dernière campagne, emploi dont le profil de poste a été considérablement modifié et ne respecte plus les attentes du conseil. Le conseil juge ce procédé d'autant plus inacceptable que sa décision s'appuyait sur une large concertation sur le profil.

La proposition soumise à la validation du conseil est présentée avec le déroulé des critères retenus à la suite d'un travail approfondi.

PR0004 (départ retraite)	→ redéploiement	PR profil en lien avec la MUE
MCF0099	→ redéploiement	MCF Sciences de la terre
PRG0057 (départ retraite)	→ maintien	PRAG Maths
PRC0025 (départ retraite)	→ transformation	Temps partagé 50 – 60 % didactique



3 demandes de MCF :

MCF0095 (départ retraite)
PRC0030 (chgt de composante)
PRG0031 (départ retraite)

L'ensemble de ces demandes ne modifie pas le montant de la masse salariale.

Il est précisé que les profils de postes restent à travailler mais que le conseil **entend que les profils recherche des postes implantés à l'Inspé s'inscrivent impérativement dans les axes scientifiques portés par la FR-Educ et soient le gage d'un réel engagement du laboratoire dans les activités scientifiques relevant de la fédération de recherche.**

A titre d'information, Françoise Bévalot demande que soit relevée dans les dossiers d'évaluation des laboratoires membres de la fédération, la place donnée aux activités partagées au sein de la fédération.

Enfin, le conseil demande à hiérarchiser les 3 demandes aujourd'hui groupées si l'Université ne pouvait accorder la publication des 3 postes de MCF et à être consulté sur la version définitive des profils d'emplois.

Campagne d'Emploi BIATSS- Campagne d'emploi 2022

Pas d'enjeux cette année pour la campagne des Biatss, il est demandé la reconduction de deux 2 postes disponibles:

- 1 poste de maintenance,
- 1 poste de logistique.

Françoise Bevalot met au vote la proposition de campagne d'emploi,

Cette campagne est validée à 16 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

4) Bilan financier

Une vigilance particulière devra être apportée sur nos recettes qui affichent une tendance baissière sur 2020 et un taux d'exécution faible par rapport aux exercices précédents (83 % contre 103 % en 2019).

Du côté des dépenses, du fait du contexte sanitaire et de l'annulation de la grande partie des frais de déplacement, le niveau d'exécution est également faible avec 73 % d'exécution.

Le bilan entre les dépenses réalisées et recettes collectées fait ressortir un solde positif de + 75 000 € (plus faible que l'année précédente).

De nombreux travaux et investissements ont pu être mis en œuvre dont notamment des travaux de rénovation sur les logements, de réparation du mur d'enceinte extérieur, de mise en conformité avec la mise en place d'un dispositif de désenfumage. Pour les investissements, plusieurs dépenses ont été engagées afin de permettre une meilleure adaptation au contexte sanitaire avec l'achat d'ordinateurs portables, la mise en place d'une salle de visio et l'achat d'appareils de visio mobiles.

5) Délibération pour effectuer les conseils de gestion à distance

A la demande du service juridique, le conseil doit prendre position sur une délibération précisant les conditions d'organisation des conseils à distance.

La délibération apporte diverses précisions, sur l'identification des participants, les modes de vote, de convocation, d'enregistrement des débats ; Elle ne remet pas en cause les scrutins précédents organisés lors de réunions tenues à distance.

Françoise Bévalot met cette délibération au vote

Cette motion est validée à 17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

6) Restauration

L'Inspé dispose de sa propre restauration, spécificité au sein de l'Université qui en assure la charge. Le conseil est informé de la réflexion engagée par l'Université sur un possible transfert au CROUS de la gestion de cette restauration.

Françoise Bévalot remercie pour la qualité des échanges malgré la situation très particulière.

La Présidente du Conseil d'institut
De l'Inspé de l'Université
de Franche-Comté, académie de Besançon



Françoise BEVALOT